
DIRECTION GENERALE DES DOUANES
ET DROITS INDIRECTS

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES
DOUANES ET DROITS INDIRECTS
DE POINTE-NOIRE

**Compte rendu de la journée des partenaires
du vendredi 7 septembre 2012**

La journée des partenaires du vendredi 7 septembre 2012 s'est tenue dans la salle de conférences de la Direction Départementale des Douanes et Droits Indirects de Pointe-Noire, sous la présidence du Colonel Adriana DOYERE, assurant l'intérim de Madame la Directrice Départementale.

Les principales questions abordées au cours de la réunion ont porté sur :

- **La mise en application de l'instruction-cadre concernant la surveillance douanière**

Le Colonel DOYERE a présenté brièvement aux partenaires les principales dispositions contenues dans l'instruction-cadre sur les missions et le dispositif général d'organisation du service de la surveillance douanière et les a informés de la mise en application à Pointe-Noire de ladite instruction le jeudi 6 septembre 2012, avec l'installation du divisionnaire.

- **Les redressements de valeur effectués par le SED pour des marchandises soumises au scanning**

Messieurs Alphonse NGOUALA de NGOUALA TRANSIT et Guy Bernard PAKA de TEX se sont interrogés sur les redressements de valeur effectués par le SED pour des marchandises soumises au scanning.

La question sera examinée avec la Cellule Scanner et le SED.

- **Les codes additionnels**

Le Colonel Jean Didace ISSEBOU, Chef du SEPI, a informé les partenaires de la réception d'un premier lot de codes additionnels qui ont été communiqués aux

bénéficiaires, afin qu'ils puissent formuler d'éventuelles observations, avant implémentation.

- **La suppression du régime de la licence d'importation**

Le Colonel DOYERE a informé les partenaires de la publication de la Note de Service N° 1082/MCA-CAB/AJ/C.01/2012 du 31 août 2012 portant suppression du régime de la licence d'importation. Tous les biens et services soumis à ce régime sont dorénavant soumis à l'obtention de l'autorisation spéciale d'importation délivrée par la Direction Générale du Commerce Intérieur.

- **La tenue de la prochaine vente aux enchères**

Répondant à la préoccupation de Monsieur Guy Bernard PAKA de TEX concernant la tenue de la prochaine vente aux enchères, le Colonel Théodore NGAKOSSO, Chef du Dépôt Central Douane, a précisé que les travaux préparatifs sont achevés. La date de la vente sera fixée par la hiérarchie.

Il a informé les participants du dépotage en cours des conteneurs destinés à la vente et a invité CONGO TERMINAL à procéder au fur et à mesure à l'enlèvement des conteneurs vides.

Commencée à 8H10, la réunion a pris fin à 8H40.

**P. La Directrice Départementale des Douanes
et Droits Indirects,
P.I. Le Chef du Service de l'Administration,
des Ressources Humaines, des Archives et de
la Documentation,**

Adriana DOYERE